

# Conseil d'établissement 2021-2022



**Date :** Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Gymnase de l'école Vents-et-Marées

**Tout le monde est présent**

**Bonne(s) nouvelle(s) :** Premier conseil d'établissement en présence après deux ans.

Tous les postes de nos deux écoles étaient comblés en début d'année autant scolaire qu'au service de garde.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Valérie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. Mme Frédérique nous demande d'ajouter un point pour le plan de lutte.  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Stéphanie Pelletier  <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point plan de lutte.  <b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2021-11-001]</b>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021</b></p>	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Sabrina Thériault</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal du 27 septembre dernier soit adopté tel quel.</p> <p><b>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2021-11-002]</b></p>	
<p><b>4. Règles de fonctionnement du conseil d'établissement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit retour sur les documents du fonctionnement fait par M. Yves. Tout le monde est en accord les règles de fonctionnement.</li> <li>• Projet des dates du C.É. : À la suite d'une consultation avec les membres, il est convenu que le C.É. du mois de mars aurait lieu le 21 et non le 14 et que la rencontre serait en TEAMS plutôt qu'en présence. Nous serons donc en présence le 4 avril.</li> </ul>	<p>➤ <i>Document avec les corrections en décembre par courriel.</i></p>
<p><b>5. Normes et modalités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Première communication, bulletins (janvier et juillet)</b></li> </ul>	<p>M. Yves résume le document « Évaluation des apprentissages » envoyé par le ministère. Le document a été envoyé au personnel ainsi qu'à tous les parents via courriel.</p>	
<p><b>6. Plan de lutte</b></p>	<p>M. Yves nous fait un compte rendu du plan de lutte contre l'intimidation. Mme Frédérique complète le résumé de M. Yves.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Sophie Gagnon</p> <p><b>QUE</b> le plan de lutte soit adopté tel quel.</p>	<p><i>Le plan de lutte sera envoyé par courriel aux membres avec la nouvelle matrice des comportements.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2021-11-003]</p>	
<p><b>7. Suivi des dossiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet éducatif cirque (historique)</b></li>   <li>• <b>Dérangements pédagogiques</b></li>   <li>• <b>Liste du petit matériel, cahiers d'activités et agenda (paiement et ajustement pour 2022-2023)</b></li>   <li>• <b>Partenaire Premier Tech pour aide aux familles</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Yves nous fait une petite synthèse de nos écoles et nous présente un PowerPoint sur l'historique du cirque (projet attention /concentration) à l'école.</li>   <li>• Changements au calendrier : Le personnel enseignant de Saint-Arsène demande une journée pédagogique flottante dans la semaine du 15 de novembre. Les dates ciblées étaient le 15 ou le 19. Cette journée leur permettra de finaliser les communications et faire tous les suivis aux parents. Il est donc proposé par le C.E. que la pédagogique ait lieu le 15 novembre. Si toutefois, les délais ne permettent pas, la pédagogique aura lieu le 19 novembre.</li>   <li>• M. Yves explique qu'il n'y a pas d'agenda pour les élèves cette année pour une 2e année consécutive et que nous allons analyser les options technologiques offertes aux élèves avec les titulaires du 3e cycle et autre avant de faire notre choix pour 2022-2023</li>   <li>• Pour le petit matériel, des ajustements auront lieu en 2022-2023. Nous ne pouvons plus inscrire de marque recommandée ou suggérer.</li>   <li>• Nous aurons un budget pour aider les parents qui auront des difficultés financières cette année et M. Yves en fera bénéficier les familles en payant des repas chauds au Service de garde ainsi que des factures de cahiers d'activités.</li> </ul>	



SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>QUE la résolution 2021-10-25-01 soit adoptée telle quelle.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2021-11-004]</b></p>	
<p><b>9. Formation pour les nouveaux membres</b></p>	<p>M. Yves enverra le lien aux nouveaux membres afin qu'ils puissent écouter les vidéos de formation.</p>	<p><i>Vérifier la réception des capsules.</i></p>
<p><b>10. Comité de parents et conseil d'administration 2021-2022</b></p>	<p>Rencontre du 12 octobre : Transport scolaire depuis 4 ans il y a une baisse de 5-10 % transport scolaire pour le midi. Malgré tout, aucune augmentation n'est prévu pour le midi en 2022-2023.</p> <p>Mme Valérie nous tiendra au courant, car les contrats qui arrive à échéance en 2022 et les transporteurs nous ont déjà annoncé une forte hausse dû à la Covid et le prix de l'essence.</p> <p>Rapport annuel protecteur de l'élève : Sur un total de 45 plaintes, il y a une intervention qui a été retenue</p> <p>Il y a eu un nouveau dépôt de projet pour une nouvelle école à Saint-Antonin.</p> <p>Résumé de la rencontre du 5 octobre : Nomination des membres, calendrier des rencontres et divers dossiers qui seront traités dans la prochaine année.</p>	
<p><b>11. CCSÉHDAA</b></p>	<p>Toutes les informations se trouvent sur le site du C.S.S.</p>	
<p><b>12. Correspondance</b></p>	<p>Mme Valérie nous partage un courriel qu'elle a reçu. Elle le fera parvenir à Mme Marie-Pier pour l'envoyer à tous les parents des deux écoles ainsi qu'aux membres du conseil.</p>	<p><i>Suivi dans les prochains jours à l'ensemble des parents.</i></p>
<p><b>13. Questions de l'assemblée</b></p>	<p>Mme Sabrina propose une idée pour prôner la bienveillance et détourner le négatif. Elle fait part de quelques idées afin d'impliquer les parents à l'école d'une façon positive. Plusieurs idées sont lancées. Nous en reparlerons au prochain C.É.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Test rapide : M. Yves explique la procédure les tests rapides de l'école. Des membres volontaires du personnel seront formés au courant de la semaine prochaine.</p> <p>Mme Meghan demande s'il y aura une campagne de financement cette année. M. Yves n'envisage pas cette option et a mis en place des mesures financières flexibles. Donc jusqu'à maintenant, il n'y aurait pas de financement de prévu.</p> <p>Toutefois, l'école Desbiens garde son financement des sapins de Noël. Les sous amassés serviront à acheter du matériel pour les récréations extérieures ou pour des activités.</p> <p>M. Yves nous confirme qu'il y aura un spectacle de cirque en fin d'année, mais il ne sait pas vers quel scénario nous nous tournerons.</p> <p>Mme Stéphanie se questionne sur le début des activités parascolaires. Pour ce qui est de Saint-Arsène, le parascolaire est fonctionnel à 100%. Les parents se relaient pour offrir le service. Pour Cacouna, nous souhaitons pouvoir offrir une activité sportive à chacun des cycles d'ici la fin de l'année scolaire.</p> <p>Si vous avez des points à ajouter, vous pouvez écrire à la direction, à Mme Valérie ou à Mme Marie-Pier.</p>	
<p><b>14. Levée de l'assemblée</b></p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Sabrina Thériault  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20h50.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2021-11-005]</b></p>	